

Publié le 12 avril 2021

Le Sigeif simplifie l'interopérabilité des réseaux de recharge

Un accord a été conclu avec deux Sem et deux communautés d'agglomération pour lutter contre les surcoûts d'itinérance.



Le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (Sigeif), deux syndicats d'énergie (Sdesm, Smoys) et deux communautés d'agglomération (Rambouillet Territoires, Paris Saclay) ont conclu un accord pour accélérer le développement de la mobilité électrique sur le territoire francilien (Environnement Magazine, 17 février 2021). L'objectif est de lutter contre les surcoûts d'itinérance, en facilitant ainsi l'interopérabilité des réseaux de recharge. « Dorénavant, les conducteurs abonnés aux réseaux de bornes de recharge pour véhicules électriques du Sdesm et du Smoys, ainsi que des communautés d'agglomération (...) peuvent utiliser leurs badges habituels pour effectuer leur recharge sur l'ensemble du réseau du Sigeif et ce, sans surcoûts d'itinérance ». Depuis fin février, **240 points de recharge sur 52**

communes de la première et deuxième couronne de Paris ont été mis en place.